

**Augmentation  
des frais  
de scolarité  
\$75**

# Le Quartier Latin

PORT PAYE A MONTREAL

Journal bihebdomadaire des étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTREAL — 7 AVRIL 1964

109

VOLUME XLVI — NUMERO 49

**L'U. de M.  
achète le  
Stone Castle  
\$472,000**

## 3500 jeunes sont montés à Québec

par Jan STAFFORD

3,500 jeunes de toutes les parties du Québec sont venus manifester contre la politique bourgeoise et opportuniste de notre gouvernement. L'Université de Montréal, Laval, de Sherbrooke, F.A.G.E.C.C.Q., les étudiants libres anglais, le P.S.Q. représenté par M. Michel Chartrand, les copains de St-Henri, la P.E.N., la F.T.Q., la C.S.N., etc. . . .

Ces étudiants ont prouvé qu'ils en ont assez de faire partie d'une "élite", d'une classe privilégiée dont le seul souci a été jusqu'ici de vivre largement aux dépens de la masse des petits salariés. A Québec, nous avons assisté aux premiers balbutiements d'une conscience sociale qui s'éveille.

emple) contre un gouvernement qui refuse la gratuité scolaire, qui refuse aux jeunes qui ont du talent, mais qui n'ont pas d'argent, d'accéder aux études supérieures.

Ces étudiants ont compris qu'il était presque immoral de réclamer la gratuité scolaire alors que des chômeurs n'ont même pas de quoi habiller

Ces étudiants sont allés manifester afin de redonner une certaine dignité "aux chevaliers du pic et de la pelle", une plus grande sécurité pour les familles des travailleurs. Ils ont compris la nécessité de s'unir, de former un groupe de pression afin de renouveler les valeurs de notre agonisante société dirigée par des pontifes réactionnaires.

Ces étudiants ont marché, ils ont endossé le mémoire de leurs associations respectives, ils ont établi une tête de pont au-dessus du marcontilisme intellectuel et du libéralisme-paternaliste bourgeois de nos orateurs dégonflés.

quelles ils se soumettent n'aboutiront pas à un cul-de-sac, mais au contraire aboutiront à l'épanouissement de l'homme. Ce sera pour de nombreux artistes le point de départ vers de nouveaux horizons.

Cette exposition a pour but de rendre l'art accessible à tous et non à une minorité, pour réaliser en quelque sorte la pensée de Malraux: "Il se peut qu'une des fonctions les plus hautes de l'art soit de donner conscience aux hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux."

Vous êtes tous invités à venir encourager les talents de chez nous, durant cette semaine "A" entièrement consacrée à l'art.

## LA SEMAINE "A" AU CENTRE SOCIAL

(M.P.) — Du 20 au 26 avril au Centre Social une Exposition, rendue possible grâce à l'initiative d'un groupe de jeunes artistes. Cette exposition réunira les disciplines suivantes: Peinture, Sculpture, Gravure, Poésie, Photographie, Danses modernes, Cinéma, Théâtre, Musique contemporaine, Architecture et chanson poétique.

L'objectif premier de cette manifestation est de réunir les artistes de modes d'expression divers afin que règne un meilleur esprit de solidarité. Un autre but de cette exposition sera de faire prendre conscience aux artistes le rôle indispensable qu'ils ont à jouer vis-à-vis la société. Ils sauront enfin que les recherches aux-



Dans un ordre parfait, en face du parlement, brandissant leurs pancartes et criant à qui mieux mieux, ils ont consacré la nécessité évidente d'un syndicat étudiant fort, regroupant toutes les tendances avant-gardistes des mouvements de jeunesse.

Ils protestaient là contre un gouvernement entièrement voué aux intérêts privés; contre un gouvernement qui refuse de prendre des mesures sociales (en Gaspésie, par ex-

leurs enfants pour les envoyer à l'école. Aussi, ils réclament un changement radical de la politique sociale du gouvernement du Québec.

Ces étudiants ont déserté leurs foyers, les laboratoires, les classes et bibliothèques: plusieurs n'ont pas dîné ni soupé; ils ont fait près de 200 milles pour venir signifier aux ministres qu'ils n'étaient pas d'accord avec leur politique de chat noir, de cache-cache et de cataplasmes éhontés.

La marche fut un succès relatif, les potentats du "statu-quo" n'ont pas montré leurs têtes honorables et, en brûlant (vers la fin de la manifestation) leurs pancartes, les étudiants ont brûlé les vaisseaux de leur inconscience passée, finie la période des revendications inutiles, des mémoires jetés aux paniers, les étudiants du Québec ont opté pour l'action. Désormais, ils devront aller de l'avant avec fermeté pour être réellement au service de la Nation.

(Aussi en page 5)

## "Au nom de la liberté de presse..."

Vous allez lire dans ces pages un document.

Lorsque les grands journaux refusent de publier des textes importants, il nous semble que c'est le devoir du 'QUARTIER LATIN' de le faire, surtout dans les perspectives actuelles, c'est-à-dire quand la liberté de presse est mise en jeu. L'écrivain Michel Bernard, dans son livre 'Le Québec change de visage' parlera du 'QUARTIER LATIN' comme d'un brûlot au flanc de la montagne.

Ce texte, signé Jean Blain, traite des livraisons de mars des revues 'Cité Libre' et 'Parti Pris'. Il est précédé d'une note liminaire qui fait état du refus de M. Gérard Pelletier de le publier dans les pages de 'La Presse', même s'il s'agit là d'une chronique.

M. Jean Blain est professeur au Département d'Histoire de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

Michel BEAULIEU

(Voir pages 2 et 3)

Le texte qui suit, intitulé "Cité Libre et Parti Pris, éditions de mars 1964", devait paraître dans La Presse du 14 mars mars dernier. Il était destiné à la chronique des revues (supplément littéraire) que je tenais depuis environ deux ans. A la dernière minute (le texte était déjà passé par l'atelier de composition) il fut refusé sur l'ordre du directeur du journal, M. Gérard Pelletier.

Au cours d'un entretien de quelques heures, M. Pelletier m'exposa les motifs de ce refus. Parti Pris, me dit-il, entend instaurer un régime totalitaire où les libertés civiles seront abolies et l'opposition muselée, donc un régime où sera supprimée la liberté de presse. Et il conclut en m'apprenant qu'à titre de directeur d'un journal qui bénéficie de cette liberté, il ne pouvait permettre que, dans une chronique, on parle de Parti Pris sans faire les réserves qu'il jugeait bon qu'on fit. En bref, au nom de la liberté de presse, il me refusait celle de m'exprimer.

Pour ma défense, j'émis un doute — que je maintiens — sur la conception qu'il se fait du régime que veut instaurer Parti Pris, et lui avouai que de toutes façons je me refusais à juger en fonction de possibilités lointaines parce que justement je n'ai pas en mains les éléments essentiels (ceux qui tiennent au milieu et au temps) qui existeront au moment où pourraient se réaliser les fins de Parti Pris. L'habitude de l'histoire m'a appris à ne pas préjuger de l'avenir.

# M. Gérard Pelletier et la liberté de presse

Ce qui m'intéresse dans Parti Pris, c'est le phénomène dans ce qu'il a d'actuel, compte tenu de ce qu'est présentement notre milieu. Ce qui me rend la revue sympathique, c'est d'abord ses options de base : indépendance, socialisme, laïcité, options que je juge en 1964, et dont personne aujourd'hui, ni Parti Pris, ni Gérard Pelletier, ne sait quelle réalité exacte elles pourront un jour recouvrir; c'est ensuite la cohésion de l'équipe, sa logique, son refus de se prêter à un dialogue de sourds; c'est enfin certaines analyses du milieu qu'elle nous a données jusqu'à maintenant. J'estime que pour un chroniqueur de revue, Parti Pris est un phénomène important en 1964. Et c'est en ce sens que j'en ai parlé dans La Presse — où deux textes ont déjà paru — sans jamais cacher ma sympathie pour l'aventure telle qu'elle se présente dans la conjoncture actuelle. Faire les réserves demandées par Gérard Pelletier m'apparaît incompatible avec ma liberté d'expression. Autant vaudrait exiger par exemple de l'analyste du communisme mondial tel qu'il existe en 1964 qu'il in-

dique chaque fois, en nota bene, qu'un tel régime peut mener à la privation des libertés civiles. Au fond, ne retrouve-t-on pas là une manière de considérer les choses, particulière à ceux qui sont "arrivés" et qui consiste à ne voir dans la démarche de l'adversaire que les aboutissants mauvais, lointains et hypothétiques. C'est ainsi, par exemple, que raisonnait Duplessis pour qui la moindre réforme faisait surgir le spectre du communisme.

Voilà donc l'affaire en ce qui concerne Parti Pris. Mais il y a aussi Cité Libre.

Au début de notre entretien, M. Pelletier me pria de lui faire l'honneur de croire que sa démarche ne concernait en rien mon attitude vis-à-vis de Cité Libre. Ce à quoi je m'efforce depuis lors. Je n'ai aucun goût pour les procès d'intention mais il y a des faits qu'il est utile pour le lecteur de connaître.

Il y a quelques mois, alors que Trudeau et Pelletier étaient encore directeurs de Cité Libre, je publiai dans La Presse un texte intitulé "Cité Libre à la recherche de son deuxième souffle" dans lequel j'exprimai

mais l'idée que la revue avait perdu ses moyens depuis l'avènement de ce que l'on nomme aujourd'hui la "révolution tranquille". Plus tard, après la démission de Pelletier et Trudeau comme directeurs et l'accession à leurs postes de Vallières et Pellerin, j'écrivis un autre article qui avait pour titre "la nouvelle Cité Libre". J'y analysais le sens du changement de direction, formulais l'hypothèse que l'ancienne équipe n'avait plus rien à dire et tentait de découvrir vers quels horizons Cité Libre prenait son nouveau départ. Je notais enfin une curieuse contradiction dans l'attitude des deux nouveaux co-directeurs : Vallières ne cachait pas son nationalisme alors que Pellerin, fils spirituel de l'ancienne équipe, manifestait à l'égard du national l'allergie que l'on sait. Je terminais mon texte en leur demandant de se mettre d'accord, et je ne faisais pas mystère de ma préférence pour l'attitude de Vallières. Or, des sources fiables m'ont appris que cet article paru dans La Presse, avait eu le malheur de déplaire à M. Gérard Pelletier, et si je les en crois, déplaire ne

serait ici qu'un euphémisme.

Tout cela n'est pourtant justifié qu'ici que dans l'ordre des choses. Mais il se trouve que le texte que me refuse aujourd'hui M. Pelletier parle non seulement de Parti Pris, mais aussi de Cité Libre, dont le numéro de mars manifeste clairement la tendance nationaliste et la rupture franche avec l'ancienne équipe Trudeau-Pelletier. Il se trouve que dans l'article rejeté, je me montre sympathique à l'option nouvelle de Cité Libre. Il se trouve enfin qu'au moment où cet article devait paraître les choses allaient très mal à la haute administration de Cité Libre où l'ancienne équipe cherchait à reprendre le contrôle de la revue pour la remettre dans la voie de la tradition. Depuis ce temps, l'opération a réussi, et les nationalistes de Cité Libre (Vallières et cie) sont en quête d'un autre toit.

Ces faits, je le répète, n'infirment en rien l'anathème prononcée par M. Pelletier contre mon texte. Mais je crois qu'ils sont importants pour reconstituer l'éclairage de ce petit incident.

Jean BLAIN

En grande primeur ...

## À CAUSE D'UNE FEMME



Succès du Festival du Film Français de 1963

Mylène Demongeot  
Jacques Charrier  
Marie Laforet  
Réalisation de Michel Deville

8 heures 30 P.M.  
Entrée : un dollar  
Samedi le 18 avril 1964  
Grand auditorium de l'Université

Le texte "litigieux" :

# Cité Libre et parti pris

## Editions de mars 1964

par Jean BLAIN

Est-ce la fin du débousselement à Cité Libre? Y a-t-on pris une orientation franche, et définitive face aux problèmes québécois de l'heure? A-t-on mis au vert pour leur ressourcement les grands-prêtres de l'œcuménicité? On le croirait à lire le numéro de mars.

Pierre Vallières, l'un des directeurs, conclut sans ambage à "l'auto-détermination entière et absolue" du Québec, au socialisme et à la laïcité (déconfessionnalisation entière de toutes les institutions politiques, y compris l'Education"). J. L. Guay, pour sa part, s'en prend au bilinguisme, au biculturalisme et, en général, au nationalisme culturel qu'il accuse de masquer le vrai problème qui est global et organique, c'est-à-dire à la fois politique, économique et culturel. "Pour le Québec, écrit-il, le problème se résume à l'alternative: une nouvelle constitution (binationale) ou la sécession".

Qu'il faille encore lutter contre la mystification du bilinguisme et du biculturalisme est une bien triste réalité, il faut en convenir. Mais que faire d'autre quand MM. Laurendeau et Dunton, investis de la haute dignité de commissaires royaux, parcourent la main dans la main les vastes espaces canadiens, enregistrant avec soin tous les trisanes et toutes les évidences; quand Radio-Canada nous sert une confrontation entre Canadiens et Canadiens où la cacophonie le dispute à l'imbécillité du raisonnement; quand, pour confondre les méchants Anglais coupables de ne pas entretenir des écoles pour une minorité des leurs parlant français, on répète encore à soixante-dix ans d'intervalle le geste des Castors de la fin du 19e siècle brandissant l'esprit de justice (ouf!) des Québécois à l'égard de la minorité.

Mais revenons à Cité Libre. La livraison de mars s'en prend allégrement à l'élite clérico-bourgeoise, ces "bergers du statu quo", ces "vertueux du jésuite milieu" qui flirtent avec la révolution tranquille, font dans la biculture et bénissent le bill 60. Avec le même souffle, on daube "l'Université, milieu bourgeois", ce qui veut dire: étudiants et professeurs. Je souligne qu'il y a incontestablement là matière à récrimination populaire et que, pour peu qu'on analyse, on y retrouvera les virus qu'on a déjà décelés dans le clergé et chez les politiciens et qu'il reste à diagnostiquer chez les avocats, les médecins, les chefs syndicalistes, les journalistes et autres diplômés de l'intelligenstia. Il serait étonnant que nous ayons pu chez nous mettre au point plus d'une farine d'élite.

Tel qu'il se présente, le numéro de mars de Cité Libre semble le frère jumeau de Parti Pris. Auto-

détermination, socialisme, laïcité, démystification de la révolution tranquille, dénonciation de la nouvelle bourgeoisie nationale, tout y est. On pourrait même croire que les jeunes ont embrigadé leurs aînés. Les deux revues font-elles double emploi? Je pense que non. D'abord, Cité Libre bénéficie d'une tradition (qu'elle renie) qui lui donne accès à un public bourgeois (qu'elle dénonce) que Parti Pris, par sa détermination, son rejet du dialogue, son outrecuidance, ses "vulgarités" ne peut qu'effarer. De plus, Cité Libre n'est pas à proprement parler une revue d'action, ce qui n'est pas à dédaigner pour le révolutionnaire-pantoufflard qui sommeille en chacun de nous. Enfin, Cité Libre qui n'a pas encore opté pour l'indépendance, mais parle d'autodétermination en laissant entendre que l'une n'équivaut pas nécessairement à l'autre), contrairement à Parti Pris, s'inscrit dans la légalité:

"Si les classes dirigeantes canadiennes-françaises veulent faire l'économie de troubles sociaux et éviter la subversion, il est grand temps qu'elles commencent à en faire disparaître les causes". (J.-L. Guay).

Tout cela est rassurant, et je le dis sans ironie, pour ceux qui ont perdu les attributs de la jeunesse que l'histoire, après coup, nomme, suivant le résultat, forces ou illusions. Telle qu'elle est aujourd'hui, Cité Libre peut trouver audience auprès d'un large secteur de l'élite canadienne-française dont elle exprime en quelque sorte la conscience inquiète, exaspérée, pré-révolutionnaire. Mais on ne saurait se fonder sur un seul numéro. Il faut attendre la confirmation de la nouvelle option dans les prochaines livraisons de la revue.

Pendant ce temps à Parti Pris, on poursuit sa route avec obstination, sans sourcilier, en déboulonnant au passage les arguments des contradicteurs. L'unité de pensée et d'objectifs est vraiment remarquable d'un numéro à l'autre. Même le ton n'y échappe pas, volontiers désinvolte, gauloise et vulgaire sans pour autant perdre de son sérieux.

Hier, on mettait de l'avant la nécessité d'un parti révolutionnaire. Aujourd'hui, on précise que ce parti devra se situer "hors des cadres du système", qu'il n'est pas question "de tentative électorale", que le parti aura pour tâche de "démystifier la conscience populaire, approfondir son cynisme, son refus à l'égard du système établi", de "prouver au peuple sa force, lui montrer que la société peut changer, que l'ordre établi de l'exploitation peut être renversé, que la révolution est possible. Il faut donc des formes d'agitation et d'action où le

peuple puisse se reconnaître, auxquelles il puisse participer. Manifestations massives et contrôlées, propagandes par tracts, slogans, peinture, coups d'état..."

Je sais bien qu'il est encore permis ici d'esquisser un sourire indulgent, de faire appel à de vieilles expériences, de savourer sa petite sagesse personnelle. Je sais bien que ces élans de l'équipe de Parti Pris peuvent se résorber et nos jeunes socialistes devenir les bourgeois nuancés de demain. Mais ce qui me laisse songeur, c'est la froide détermination de ces jeunes qui ne se soucient pas le moins du monde de convaincre leurs aînés et qui leur sont redevables de si peu de choses. Entre eux et ceux qui détiennent aujourd'hui les commandes, il y a plus qu'une révolte, il y a un monde d'incompréhension. Si Parti Pris a vraiment l'oreille de la jeunesse, ce sont les sourires indulgents qu'il faudra bientôt résorber.

Et puis, il faut avouer que l'équipe de Parti Pris fait montre d'une profondeur d'analyse à laquelle nos revues, même les meilleures, ne nous ont pas habitués. Ce qui, en passant, est rarement le fait des mouvements de rhétoriciens. Parti Pris s'est voué à l'étude systématique du milieu québécois, avec des schèmes généraux empruntés, si l'on veut, mais avec la conscience aiguë du caractère d'unicité concrète de l'objet qu'elle analyse. L'indépendance et le socialisme qu'elle prône ont perdu de ce fait les aspects doctrinaux et théoriques qui formaient le plus gros de l'argumentation de ses devanciers. S'attacher à l'étude du Québec dans la conjoncture du milieu et du temps et y forger lentement les outils de libération nationale et sociale sous l'empire des principes des nationalités et du socialisme, telle est la démarche originale de Parti Pris grâce à laquelle l'idée d'indépendance qui apparaissait stérile chez Chaput et Barbeau, parce que faite de beaucoup d'apriorismes et d'un peu de conscience historique, est revalorisée et revivifiée.

Le plus bel exemple à ce sujet, c'est l'article pénétrant de Michel Van Schendel, dans la dernière livraison de Parti Pris. Jamais, à mon sens, on n'a réussi avec autant de succès, dans une analyse de notre milieu, à faire ressortir la compénétration des éléments sociaux et nationaux du malaise où se débat la collectivité québécoise, et partant à donner un sens de plénitude et d'urgence aux thèmes d'indépendance et de socialisation.

Je crois que Parti Pris, comme l'ancienne Cité Libre, est déjà, après six numéros, assurée d'une place importante dans l'histoire des idées au Canada français.

Mais est-ce là une consolation pour des révolutionnaires?

# Un nouveau conservateur pour notre bibliothèque

L'Université de Montréal annonce la nomination de Mme Marguerite Densky au poste de conservateur de la bibliothèque.

Bien connue du milieu universitaire de Montréal, Mme Densky, qui habite le Canada depuis plus de dix ans, est originaire de Tchécoslovaquie. Elle détient une maîtrise ès arts ainsi qu'un doctorat (Ph. D.) en littératures allemande

Unies, comme chef du service des références, au Palais des Nations à Genève où elle demeura de 1949 à 1952.

Arrivée au Canada en 1953, Mme Densky a d'abord été assignée au service du catalogue et de la classification à la bibliothèque médicale de l'Université McGill, puis à la Redpath Library. Elle entra à l'Université de Montréal en septembre 1957 comme chef du service des références à la bibliothèque centrale qui compte plus de 365,000 volumes. Ce chiffre ne tient pas compte des bibliothèques spécialisées de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales, de l'École polytechnique, de l'École des hautes études commerciales et de la Faculté de théologie.

Mme Densky, qui a déjà été chargée d'enseignement à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, sera assistée dans ses fonctions par Mlle Claire Audet, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Université depuis 1956, M. Louis-Philippe Jolicoeur, chef du service du catalogue, M. Yves Ducharme, en charge du service des périodiques et Mme Simone Guillet, récemment nommée chef du service des documents publics. M. Janis Bilkins, bibliothécaire au Musée des Beaux-Arts de Montréal depuis 1955, remplacera Mme Densky comme chef du service des références.

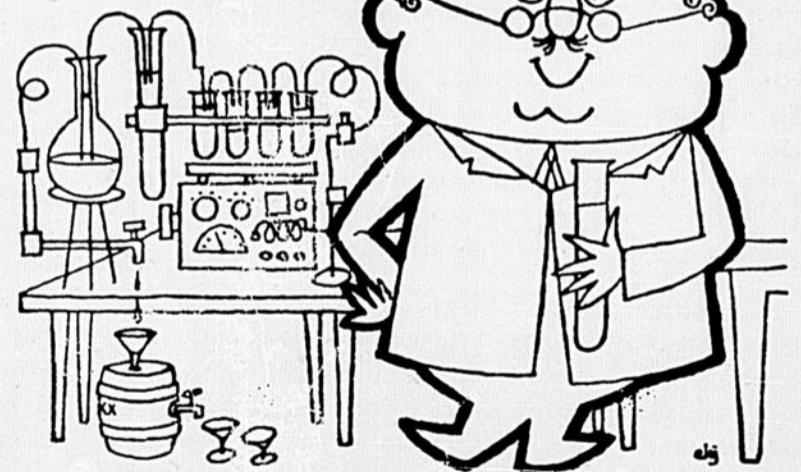


Mme DENSKY

et française de l'Université Comenius de Bratislava. Elle obtenait, en 1950, le diplôme de bibliothécaire de l'Université de Genève, consécutif au cours de trois années. Possédant cinq langues, le français, l'anglais, l'allemand, le tchèque et le hongrois, Mme Densky commença sa carrière à la bibliothèque des Nations

## H. Deuzau

(Sciences, 51) déclare:



Etant expert en la matière,

je réalise ma plus belle formule

en faisant affaires avec...



### BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

pour les étudiants

Les succursales de la B de M les plus près de vous:  
Succursale Côte des Neiges et chemin Reine-Marie:

J. P. WALSH, gérant

Succursale avenues Darlington et Soissons: F. J. GUY, gérant  
commencer tôt à déposer est le premier pas vers le succès

par Michel PANZINI

# ÉDITO

## Débourgeoiser pour socialiser

Il est assez révélateur que mercredi dernier des milliers d'étudiants aient pour une journée oublié leurs soucis et leurs études, pour aller à Québec appuyer un gouvernement qui leur promettait une politique sociale de grande envergure. L'avenir du Québec dépend de son économie et de son éducation, qui est appelée à fournir les cadres nécessaires qui seront disponibles demain. Les étudiants qui formeront ces cadres sont en droit d'exiger dès maintenant que cette politique soit à leur mesure, soit vraiment dynamique.

Le Québec a été trop longtemps une société traditionnelle basée sur la culture et le commerce sur une petite échelle. La lutte pour la survivance de la race prenait le pas sur les autres domaines. Pendant ce temps les autres provinces s'industrialisaient, développaient un complexe économique extrêmement puissant. Des relations commerciales s'établissaient avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Nous faisons alors figure de parents pauvres de la Confédération, de citoyens de seconde zone.

Puis, tout-à-coup, ce fut le réveil : Un réveil brutal, une prise de conscience nationale. Le Canada-français se rendait compte qu'il y avait beaucoup de terrain de perdu, que le retard à rattraper était considérable. Le premier pas franchi fut la nationalisation des ressources Hydro-Electriques. Mais ce n'était qu'un premier pas. Les choses à entreprendre demeuraient considérables. Il fallait mettre les bouchées doubles.

L'étape la plus importante demeure la reprise en main de l'économie nationale. Il faut enfin que nous soyons maîtres dans notre propre maison. Cela implique beaucoup de choses. Il fut peut-être un temps où il était nécessaire que des capitaux étrangers soient investis chez nous mais encore aurait-il fallu que cela nous rapporte quelque chose à nous, propriétaires du sol et des forêts. Dans le domaine minier des concessions ont été cédées pour des bouchées de pain, le minerai extrait a été traité ailleurs, privant ainsi la province de revenus supplémentaires, et nos chômeurs de travail. La grande industrie de la pâte à papier ne nous appartient même pas. Pourtant le Canada est le premier producteur mondial... Il est temps que nous mettions de l'ordre là-dedans. Il n'est pas nécessaire de tout nationaliser, mais il faut exiger que les produits extraits de notre sol soient manufacturés sur

place, créant ainsi chez nous des complexes industriels, sources importantes de revenus et d'emplois.

L'extention de l'enseignement demeure un des problèmes urgents. Nous ne pourrons rien faire de valable si nous n'avons pas les hommes compétants pour le faire. Jusqu'à maintenant seuls les enfants aisés ont eu la chance d'accéder à une éducation supérieure, les autres se contentant de leur sort. Il est révoltant de voir des jeunes ne pouvant aller à l'école parce qu'ils n'en n'ont pas les moyens. Ces jeunes pourraient apporter par un travail à leur mesure, leur part à l'effort commun. Il est donc de première importance que le gouvernement subventionne à part entière les institutions d'enseignement. La gratuité scolaire est le grand remède à apporter à nos maux.

La base de l'économie Québécoise repose sur les richesses naturelles. La nature nous a favorisé en mettant à nu des gisements de produits nécessaires à l'homme. Ces gisements nous devons les mettre en valeur, les exploiter à fond. Le Québec a un potentiel minier incroyable. Nous pouvons facilement devenir le plus grand exportateur d'acier et de nickel au monde, pour ne parler que de ces métaux. Les pays nouveaux en pleine expansion industrielle ont besoin de matières premières et nous pouvons les leur fournir. L'industrie hydro-électrique prend un essor considérable, l'énergie fournie pourra un jour alimenter à bon marché des milliers d'usines. Là encore, le gouvernement doit intervenir pour financer de jeunes entreprises de chez nous. L'état doit échafauder un plan de décentralisation de l'industrie. Il est à noter que les grosses entreprises se concentrent dans les grands centres urbains, privant ainsi le reste de la province de sources d'emplois. Des usines pourraient s'installer dans les régions économiquement faibles, comme la Gaspésie. Nous savons que cette région est particulièrement défavorisée. La majeure partie de nos chômeurs s'y recrute, la pêche intéresse de moins en moins les jeunes, la terre y est trop pauvre pour qu'on en tire quelque chose, les mines ferment une-à-une leurs portes... D'autres régions sont dans le même cas. Beaucoup de cultivateurs retirent trop peu de leur terre pour que cela vaille la peine de la travailler. Alors ils font leur baluchon et partent vers la grande ville grossir le nombre des chômeurs. Il est vraiment temps que ça change : l'agriculture

a un besoin urgent d'être planifiée, le réseau routier amélioré, l'assistance sociale généralisée...

C'est pourquoi nous demandons à M. Lesage d'opter pour une politique sociale. Tout doit être fait par le peuple, pour le peuple. C'est la seule solution qui s'offre à nous. Jusqu'à maintenant, une petite minorité a été favorisée par le régime actuel, les autres se contentant de miettes... La haute bourgeoisie, au sens péjoratif du terme, s'est installée grassement dans l'abondance et dans le confort qui leur étaient offerts, à condition qu'ils ne crient pas trop fort. Ils ont totalement ignoré la misère qui s'étalait à leurs yeux, préférant s'occuper de leurs petites affaires. Pendant ce temps là, des gens souffraient du manque d'emploi, logaient dans des taudis, crevaient de faim. Ceux qui avaient plus de chance trouvaient un emploi, acceptable certes, mais pas à leur réelle mesure.

Au lieu de se remplir les poches, ces gens là auraient mieux fait de penser au bien être commun, en faisant des choses concrètes... Ce sont eux qui sont responsables de l'état actuel des choses, eux qui avaient les moyens d'agir, ils ne l'ont pas fait.

Le mot socialisation fait peut-être peur. On a trop souvent rattaché ce mot à gauchiste, communiste. C'est la peur du fléau rouge. Nous ne pronons pas un socialisme intégral, radical. Si le socialisme doit prendre place au Québec, ce sera certainement sous une forme qui lui sera propre. Ce sera une politique sociale et non pas socialiste. Le commun des mortels a le droit de jouir d'une certaine sécurité. Il ne l'obtiendra que si le gouvernement se décide à prendre des mesures qui s'imposent. Ces mesures le gouvernement nous les avaient promises en 1960, la veille des élections. Nous attendions à ce qu'enfin il y ait du changement. Mais rien ne semble bouger. Où est la gratuité scolaire ? Où est l'assistance sociale ? Où est la reprise en main de l'économie ? Evidemment un pas a été fait mais un plus grand aurait été nécessaire.

Nous sommes en droit de nous poser des questions. Nous voulons savoir, M. Lesage, votre politique est-elle sociale ou bourgeoise. Nous jetez vous de la poudre au visage ou faites-vous ce que vous aviez promis ?

Nous attendons impatiemment qu'un acte concret soit posé.

# A la Conférence

par Roger SOUBLIERE

Après les discours des représentants du gouvernement auxquels on ne put d'ailleurs saisir que quelques bribes à cause des "On veut Ti-Jean" des étudiants, les dirigeants de nos divers syndicats donnèrent une conférence de presse pour expliciter le mémoire qu'ils devaient remettre à M. Lesage. Le mémoire fut signé par les Associations Générales des Etudiants de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Laval ainsi que par la Fédéra-

court de dire que nous appuyons les revendications fiscales de M. Lesage. Nous voulons plus. Nous voulons l'autodétermination fiscale du Québec."

M. Serge Joyal, le représentant de la F.A.G.E.C.C.Q., nota avec justesse que pour la première fois au Québec les étudiants des collèges classiques sortaient de leur tour d'ivoire et de leur condition bourgeoise pour aller appuyer les revendications du peuple.



Le président Marois harangue la foule.

tion des Associations Générales des Etudiants des Collèges Classiques du Québec, par la Presse Etudiante Nationale, par les Copains de St-Henri, par les Etudiants Libres Anglais et enfin par la Fédération des Normaliens du Québec.

M. Pierre Marois, président l'A.G.E.U.M., déclara à cette occasion au sujet de la marche: "Ce n'est pas une charge contre Lesage mais un appui aux revendications du Québec." Il fit cependant remarquer par la suite que le gouvernement de l'Etat du Québec devra changer sa politique bourgeoise qui le caractérise par une politique vraiment sociale. Continuant dans la même ligne de pensée, il ajouta que c'était "un peu

M. Marois termina en expliquant que la marche fut un événement historique car les étudiants, privilégiés par le fait même, ont pris l'initiative d'aller revendiquer une politique sociale pour les défavorisés. "C'est pas la mer à boire, dit-il à ce moment, d'aller se rendre compte de ce qui se passe en Gaspésie ou à St-Henri." Le représentant des Copains de St-Henri, M. Desmarais, ajouta à cela qu'il était normal que les étudiants prennent la parole pour les ouvriers, les cultivateurs ou les pêcheurs, car ils forment une élite qui se doit de servir les intérêts du peuple.

Et on lança "S'il faut refaire cette manifestation, nous la referons."

L'Histoire se répète :

# Après le Quartier Latin c'est le tour du Carabin

- UNE NOUVELLE "AFFAIRE GARON"

Après tout, le remue-ménage causé par la démission successive d'à peu près toutes les équipes qui se sont passés les rênes du pouvoir au Quartier Latin, cette année, n'a rien de bien exceptionnel. Ou plutôt si, en ce sens que nous servons d'exemple et que d'autres équipes démissionnent à leur tour.

L'une des dernières en lice (peut-être y en a-t-il déjà d'autres qui l'ont fait), est celle du Carabin, journal des étudiants de l'Université Laval. Son directeur, Claude Beauchamp, et les piliers de son équipe ont démissionné après que le Conseil de l'A.G.E.L. (Association Générale des Etudiants de Laval) ait eu adopté un vote visant à obliger la direction du journal à rétracter certaines allégations à propos de l'affaire Coffin.

Voici d'ailleurs le texte de la résolution adoptée par ledit Conseil :

"Il est résolu qu'une rétraction à l'article intitulé 'Crea-

tion d'un fonds Coffin', signé Lise Garon, exposant les faits tels qu'ils sont, c'est-à-dire la vérité, soit publié dans le prochain Carabin. Cette rétractation doit être publiée au même endroit, soit en la page 1, et sur le même espace. Cette rétraction devra être approuvée par le Comité exécutif."

La réponse, comme on peut facilement l'imaginer, ne s'est pas faite attendre. Voici le texte intégral de la lettre des démissionnaires adressées à M. Jean Bazin, président de l'A.G.E.L.

Monsieur,

Nous réprovoons le geste dictatorial posé par les membres de l'A.G.E.L. lors de sa réunion du 23 mars, et qui porte directement atteinte à la liberté de presse.

Le Grand Conseil nous a mis en demeure de publier une rétractation concernant un article paru sous le titre 'Création d'un fonds Coffin', signé Lise Garon, laquelle rétractation devait être approuvée au

préalable par l'Exécutif, ce qui est en contradiction avec le caractère démocratique que prétend avoir notre Association.

Nous sommes désagréablement surpris que le Grand Conseil donne libre cours à des querelles idéologiques au point d'adopter une attitude indigne d'hommes publics.

En conséquence, nous donnons notre démission.

(signé) Claude Beauchamp,  
Pierre Boucher,  
Yves Mailhot,  
Lise Garon,  
Pierre Fortin,  
Pierre Sarault.

Comme nous le voyons, l'histoire se répète. Un directeur préférerait sans doute n'avoir plus de GARON sur son équipe. Un directeur consciencieux ne saurait leur refuser le droit de parole. Il faut des GARON, nous n'en aurons jamais assez. Il n'y a généralement que ceux qui se sentent visés de façon trop aigue qui ne les aiment pas.

Michel BEAULIEU

## BUREAU A LOUER

coin St-Charles et Devonshire  
Greenfield Park (Rive sud)  
Entrée privée face au centre d'achats Victoria de St-Lambert.  
Arrêt d'autobus, stationnement privé.

672-1371

## ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR  
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES  
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS  
ASSURANCES  
Montréal : 861-5395  
Québec : LA. 4-7533  
Sherbrooke : LO. 2-3905

## ERNEST ROBERT CIE LTEE

Manufacturier de bagues  
DIAMANTS

Importateur de montres  
De 30% à 50% d'escompte

6397, rue ST-DENIS  
271-8184

## CONSULTATION

pour votre

PROGRAMME D'ASSURANCE-VIE :

**MAURICE BOIVIN** B.A., B.Péd.  
ASSUREUR-VIE DE L'A.G.E.U.M.

735-2581 (jour)

## DÉBAT-MIDI

# JEUDI

le

**9 AVRIL 1964**

AU GRAND SALON

**JEAN-LOUIS BARRAULT**

et

**MADELEINE RENAUD**

DE LA TROUPE DU THEATRE DE FRANCE (ODEON)

— MICHEL CARTIER,  
FONDATEUR ET DIRECTEUR.

Il est très intéressant de rencontrer un homme aussi dynamique que Michel Cartier, fondateur et directeur depuis, de la troupe "Les Feux-Follets" et responsable de l'Atelier Folklorique du Service des Parcs de la ville de Montréal. Il est montréalais de naissance. Son intérêt pour l'ethnographie et le folklore en particulier fut soulevé par des études à l'Institut des Arts Graphiques. Il a appris le métier de chorégraphe dans divers pays où le folklore est encore vivant: Grèce, Autriche, Russie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie.

C'est à son atelier au coin de Boyce et Desjardins que ce dernier m'a reçu. Et quelle simplicité. Nous avons discuté, entourés de costumes de toutes couleurs, de nombreux volumes et d'instruments de musique étrangers qu'il a rapportés lors de ses nombreux voyages dans le monde entier. C'est au cours de ces mêmes voyages que monsieur Cartier a pu recueillir des renseignements très précieux sur les moeurs des autres peuples, leur mentalité et leurs costumes nationaux. C'est pourquoi "Les Feux-Follets" peuvent se vanter d'être la troupe folklorique la plus authentiquement internationale au pays. Et c'est tout à son honneur. Par exemple, lorsqu'ils exécutent des danses indiennes du pays comme nous allons en voir dans le spectacle de samedi soir, nous sommes sûrs qu'ils sont allés puiser aux sources mêmes; chez les Indiens.

#### — LA TROUPE, ORIGINE ET CONSTITUTION.

Monsieur Cartier est tellement occupé qu'il n'a pu me donner de vive voix tous les renseignements que je désirais sur la troupe. Je me suis donc inspiré de la documentation qu'il a eu l'obligeance de me fournir. On y fait remarquer que ces dernières années on a vu le mouvement folklorique prendre un essor considérable. Parmi les groupes à l'avant-garde du mouvement se trouve la Troupe des Feux-Follets.

C'est en 1952 qu'un groupe de scouts routiers de Longueuil furent tentés par les possibilités qu'offraient les danses folkloriques. Au début, "Les Feux-Follets" employaient les méthodes de l'Ordre de Bon Temps: Loisirs par les danses, mimes et chants. Puis sous l'impulsion du fondateur, Michel Cartier, l'on commença sérieusement à s'intéresser à la danse sous l'angle récréatif puis comme élément de spectacle. Comme les professeurs étaient quasi inexistant dans la région, l'on se tourna vers la famille Von Trapp (au Vermont) et Michael Herman (Folk Dance House à New York) qui inculquèrent à ces jeunes débutants la beauté et les subtilités des traditions européennes et américaines.

Le groupe prit de l'expansion

et ses réalisations lui firent faire beaucoup de chemin Toronto, New-York, Boston, etc... A cette époque, 1954-58, les activités de la troupe s'orientèrent vers l'enseignement et la formation de chefs et de nouvelles équipes. Des réunions d'équipes (Folk-moot), un camp annuel de formation (à Stukely) et un journal (Ques'Kia?) furent mis sur pied. Ces réalisations portèrent fruit car en 1958 l'on fondait la Fédération Folklorique du Québec qui groupe aujourd'hui un peu plus de 82 équipes couvrant la province.

#### — BUTS ET EFFECTIFS DE LA TROUPE.

Les buts de la troupe sont les suivants: recueillir nos traditions propres ainsi que celles des néo-canadiens. Diffuser par l'imprimé et par l'enseignement de danses récréatives les richesses de ces diverses traditions. Présenter sur scène un aperçu des différentes cultures étudiées.

Les membres sont des étudiants ou des ouvriers de Montréal qui consacrent bénévolement deux soirées par semaine aux répétitions. Ils reçoivent un entraînement spécial pour le folklore qu'ils interprètent: rythmique, ethnographie, géographie, histoire et costume. En plus, chaque membre se double d'un technicien; l'un est électricien, l'autre costumier, etc. C'est à l'Atelier Folklorique que tout le monde évolue et c'est là que se trouve le fameux costumier, comme je le mentionnais plus haut, la bibliothèque et la discothèque, moyens de recherche très utiles.

Puis dans le vaste répertoire, il convient de chercher ce qui a déjà une **touche spectaculaire**. En la présentant tel quel, on respecte intégralement le génie populaire de ce groupe ethnique. Ce côté spectaculaire existe partout et s'explique par le fait psychologique suivant: les gens veulent épater les filles de leur village... Il y a toujours au répertoire une ou plusieurs danses où les garçons font les coqs et on trouve là un sujet prêt pour la scène.

Nous tâchons toujours de représenter la danse traditionnelle dans son cadre véritable, et il n'est pas question ici de décors mais du thème et du milieu dans lequel elle évolue. Etant récréatif, donc utilitaire, il y a toujours une idée qui préside à son exécution. Etant l'expression d'un groupe, la danse doit être exécutée avec ce que le groupe a de plus représentatif, de plus personnel; ses costumes. Etant folklorique, elle n'est pas conçue seule; la danse n'existe pas à l'état isolé dans la vie du paysan, elle voisine avec les chants, les soli instrumentaux, l'artisanat en un mot; la fête

# LES FEUX FOLLETS

## CHEZ NOUS

### SAMEDI

### SOIR

populaire avec tous ses éléments.

Quant au problème scénique, il peut être résolu par une étude des créations chorégraphiques populaires du groupe donné. Il ne peut pas introduire de figures n'ayant jamais servi à ce groupe ethnique. En prenant des sections de formations, un arc de cercle par exemple, et en groupant les danses ensuite, on arrive à de bons résultats."

#### — OBJECTIFS DES FEUX-FOLLETS.

C'est encore le directeur de la troupe qui nous fait connaître les objectifs que celle-ci poursuit;

"La troupe Feux-Follets voudrait présenter, sur scène, nos traditions, costumes et chants d'une manière telle que les Canadiens-français se sentent fiers de leur patrimoine et, par conséquent, qu'ils y restent plus fidèles. Ils veulent tendre la main à ces frères qui immigreront dans nos murs. En exécutant quelques rondes néo-canadiennes afin qu'à la cohabitation d'aujourd'hui succède demain une **nation unie** et fière de ses origines propres parce que consciente de ses valeurs traditionnelles. Ils croient qu'il existe chez-nous des folklores variés, des chorégraphes capables de comprendre et d'interpréter des éléments sans en atténuer la valeur, des artistes qui cherchent un moyen de s'exprimer, et qu'on peut trouver ici ce qui répond à ces énigmes. C'est la foi en ces idées qui a permis la continuité de la troupe et les sacrifices continus que ses membres s'imposent."

#### — DIVISION DE LA TROUPE.

La troupe travaille en plusieurs sections. La **section canadienne**, fondée en 1959 et dirigée par Guy Thomas, originaire de Montréal, cherche des traditions réellement canadiennes-françaises et les font connaître au public. La **section internationale**, sous la direction de Michel Cartier, présente au public du folklore néo-canadien, entre en contact avec lui et les intéresse à notre mouvement folklorique. La **section Junior**, sous la direction de Philippe Forget, prépare les danseurs pour les deux sections ci-haut mentionnées. C'est là que les jeunes débutants s'initient au répertoire de la troupe. La **section musicale** est de calibre professionnel.

Elle assure un accompagnement aux chants et danses, et en outre, joue des pièces de concert. Cette section comprend plusieurs néo-canadiens qui assurent une touche authentique au folklore musical interprété. Martin Doppelhammer (Bavière), cythariste virtuose, est chef d'orchestre. Voici les autres musiciens: Gilles Rainville (Canada), accordéoniste; Stan Josic (Serbie), accordéoniste; Bill Jurock (Croatie), contrebasse et tamburitza; André Monette (Canada) violon. Le chant est dirigé par Mlle Florence Brown accompagnée de Marc-Aurèle Roy et Gaston Germain. Il y aurait beaucoup à dire sur les antécédents glorieux (le terme n'est pas trop fort) de ces musiciens, mais l'espace nous manque dans un article comme celui-ci.

#### — LES COSTUMES.

Le costumier est l'orgueil de la troupe; 175 costumes rassemblés depuis 1957, permettant au groupe de présenter le folklore d'une dizaine de pays. Ces costumes ont été fabriqués dans les villages d'origine et obtenus sur place par son directeur. Ou encore, d'autres ont été confectionnés par les jeunes filles après de minutieuses recherches; par exemple, les costumes canadiens-français.

C'est par souci d'intégrité envers les traditions des divers pays que la troupe laisse volontiers son peu de capital disparaître dans l'achat de costumes dispendieux. Ils ont pour dire que pour respecter ces danses traditionnelles, il faut les exécuter dans leur cadre national; les costumes nationaux. Ceux-ci sont encore plus représentatifs que les danses, car ils évoluent moins vite et sont une image plus fidèle du niveau social et artistique du peuple qui les fabrique. Nous devons laisser notre chapeau devant ce souci d'intégrité et de respect des traditions qui hante toute la troupe des Feux-Follets et spécialement son directeur.

#### — FAÇON DE TRAVAILLER DE LA TROUPE.

C'est le directeur Michel Cartier qui nous livre, ici, les résultats de douze années de peines et d'efforts pour en arriver à trouver la façon de travailler la plus efficace.

"Folklore et spectacle sont la plupart du temps opposés. Il est en effet difficile de présenter les traditions d'un groupe ethnique sur scène. Les problèmes se posent très vite; originalité et chorégraphie.

Le folklore dansé est anonyme à la source. Où trouver l'authenticité? Comment assurer la véracité de certains pas à travers l'enchevêtrement des influences que les siècles et les guerres se sont plus à développer dans certaines régions? Aussi, les danses, ayant pour la plupart une fonction récréative, se répètent sans cesse et se copent les unes les autres de régions en régions. Se trouvant dans un local quelconque, les danseurs forment une ronde ou un quadrille où une bonne partie des exécutants tournent le dos au public.

Nous avons adopté une manière de travailler qui respecte, croyons-nous, le folklore d'un groupe ethnique donné. Lorsque nous abordons une région ou un groupe ethnique, nous nous efforçons de découvrir le fil invisible sur lequel brodent ces gens. Tous les peuples du monde interprètent la recherche de Dieu, de l'amour et de la sécurité en dansant, mais chacun à sa manière. C'est cette différence qui est à découvrir, car là se cache la personnalité de ceux qui l'interprètent.

# LES FEUX-FOLLETS ET LA CRITIQUE

Jean Paré,  
La Presse, 6 mai 1960 :

"Les Feux-Follets, ont la vivacité, le goût, l'entrain, l'humour et l'aisance. Ils ont tracé une courbe ascendante jusqu'au point culminant que furent les danses de la fin, échevelées, sauvagement rythmées. Ces danses, présentées à l'exhibition d'un lot de

costumes superbes et très authentiques, n'ont été qu'une surprise du programme. Le groupe de danses canadiennes en a été une autre. Les costumes sont excellents, la chorégraphie est minutieusement réglée et les danseurs sont très agiles".

— Pierre Saucier,  
La Patrie, 24 janvier 1960 :

"Les Feux-Follets pourraient, avec des octrois, jouer un rôle de premier plan comme en Russie les Ballets d'Igor Moïseïev".

— Charles Petit-Martinon,

Le Petit Journal, 29 mai 1960 :

"Avec les Feux-Follets le folklore canadien est sorti du cadre des divertissements familiaux pour devenir une attraction spectaculaire et exportable. Ils savent le présenter avec beaucoup plus de légèreté et de nuance que nous avons l'habitude de le voir. Dans les danses bulgares, cette troupe a atteint un degré de perfection rarement égalé par un groupe folklorique, surtout quand on songe que les exécutants sont des Canadiens-français."

— Canadian Press,

saurait trop louer le caractère d'universalité. Ces jeunes folkloristes ont le don de communiquer leur enthousiasme débordant."

— Thomas Archer,  
The Gazette, 6 mai 1960 :

"The Feux-Follets was the making of a genuine Quebec folklore group which can do a lot to revive the public's interest in a

## ★ VOYAGE EN EUROPE

C'est à la demande du Gouvernement de la Province de Québec que la troupe des Feux-Follets ira représenter le Canada à l'exposition Nationale Française se tenant, cette année, à Tours (France). Le Canada est le seul pays étranger invité à cette exposition.

La troupe des Feux-Follets est la seule à représenter le Canada à cette occasion. Elle y sera du 23 avril jusqu'au 11 mai. Donc deux semaines après la représentation de samedi. Elle sera accompagnée par cinq membres de la Société d'Artisanat du Québec, dont les frères Bourgeault de St-Jean-Port-Joli.

## PROGRAMME

— Suite de la PLAINE, comprenant des danses indiennes des provinces de l'Ouest du Canada.

— Suite SHAKAPOINE (Chasse au Caribou) comprenant des danses du Nord du Québec. Voici quelques explications à propos de cette Suite : les Indiens Nashquapis (Cris) et Abénaquis chassent durant tout l'hiver dans le nord de la Province de Québec. Ils se rencontrent à certaines périodes et mettent en commun le produit de leur chasse. Il en résulte un immense banquet qui s'appelle "Shakapoine". Chants, danse et jeux se succèdent jusqu'au moment où il faut retourner sur les sentiers de la chasse.

Les danses de ces tribus indiennes sont inspirées par leurs métiers. Celle du Caribou, par exemple, présente un danseur mimant la recherche, la mise à mort et le dépeçage d'un caribou, suivie d'une gigue à deux; caribou ressuscité et chasseur. Les Indiens exécutent aussi des rondes et giges empruntées au folklore canadien-français, la danse des balais par exemple.

— SUITE DU CANADA FRANÇAIS comprenant rondes françaises et quadrilles de l'Île aux Coudres.

— SUITE ISRAËLITE (partie internationale du programme).

Aussi, deux CHANTEURS INDIENS accompagneront la troupe qui sera au grand complet, soit 50 danseurs et danseuses, avec l'orchestre des Feux-Follets (sept musiciens professionnels).

AU MEME PROGRAMME :

PIERRE LETOURNEAU avec l'ensemble de Paul Baillargeon

Samedi, le 11 avril, 8 heures P.M.

Auditorium de l'Université.

Présentation des Etudiants en Chirurgie Dentaire.



6 janvier 1960 :  
"Ils savent exécuter les danses nationales des différents groupes ethniques avec tellement de

simple people's art on fertile ground. Their dances from below Quebec gave us something which couldn't be duplicated anywhere.



compétence que certains citoyens d'origine européenne qui les ont vus se sont sentis ramenés dans leur patrie".

— Photo-Journal,  
11 juin 1959 :  
"Les Feux-Follets présentent un spectacle enlevé, dont on ne

This is an example of how folklore can be started in terms of professional art. The art of the late Charles Marchand and other great perpetuators of one of our treasures is being carried on."

Propos et textes recueillis par  
Jacques MONETTE

## Jeudi: Dernière édition du Quartier Latin

### VIENT DE PARAÎTRE

La seule revue du genre en Amérique!

# Livres et auteurs canadiens 1963

Panorama complet de la production littéraire de l'année roman, théâtre, poésie, essais, littérature de jeunesse.

Près de 150 comptes rendus préparés par les meilleurs écrivains et journalistes du Canada français. (Plus de 50 collaborateurs ont participé à cette revue).

Une bibliographie complète dans chacune des sections.

La littérature canadienne anglaise en 1963  
par H.C. Campbell.

Un mal chronique: la peur de vivre et d'aimer par Adrien Thério, directeur général de la revue.

Napoléon Aubin l'oublié, par Jean-Paul Tremblay.

Une revue de 156 pages, illustrée, dirigée par Adrien Thério, Guy Robert, André Vachon et Odette Leroux.

En vente partout au prix de \$1.50

ou à

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE  
1130 est, LAGAUCHETIERE, Montréal  
Tél.: LA. 3-1182

**Si les étudiants n'achètent pas cette revue,  
qui l'achètera?**

### Invitez-vous les voleurs chez vous?

Comment les malfaiteurs choisissent-ils une maison à cambrioler? Que faut-il surtout ne pas faire lorsqu'un cambrioleur s'introduit chez vous? Dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril, un voleur actuellement en prison vous donne d'excellents conseils pour protéger votre demeure contre ses collègues. Achetez votre Sélection d'avril aujourd'hui même!

### À VOTRE SERVICE

## BANQUE

## CANADIENNE

## NATIONALE

### VITO PIZZERIA

Le seul restaurant qui fait la vraie pizza napolitaine.  
Spaghetti - Lasagna - Fetucine  
Gnocchi - Ravioli - Regatoni  
LIVRAISON GRATUITE  
735-3623

CAFE EXPRESSO  
5412, chemin de la  
COTE-DES-NEIGES

# Le troisième numéro de "Lettres et écriture"

"Le sort de la femme et celui du socialisme sont intimement liés." (Simone de Beauvoir)  
"Il faut repenser entièrement les structures de la société en fonction de la femme-au-travail". (Chombart de Lauwne)

Simone de Beauvoir a peut-être négligé le plan de l'émotion dans son étude de la femme. On peut regretter son peu de féminité. Mais, depuis longtemps, Simone de Beauvoir témoigne de la dignité de l'individu et du respect de la liberté. Jamais un monde capitaliste comme l'Amérique ne pourra fournir une libération complète à la femme, pense-t-elle. Pour qu'elle se réalise, il faudrait un bouleversement historique... un changement complet de structures politiques. Cette opinion ne rejoint-elle pas, à rebours, les conclusions

de l'éminent sociologue français Chombart de Lauwne?

Le Québec, engagé dans un mouvement irréversible, est appelé à changer plus ou moins radicalement (transformation ou révolution) ses structures bourgeoises. La femme canadienne-française est-elle prête à s'intégrer dans les nouveaux cadres? Souhaite-t-elle ardemment sa libération? N'est-il pas logique de tenter de connaître de plus près la femme d'ici?

"Lettres et Ecritures" No 3 (revue des étudiants de la Faculté des Lettres) vous invite à une étude diachronique de la femme d'ici et à une étude sociologique sur sa situation actuelle dans le monde du travail.

(communiqué)

# Exposition à Polytechnique

En collaboration avec les étudiants de l'École des Beaux-Arts, le Comité artistique de Polytechnique, sous la direction d'Yvon Villeneuve, a mis sur pied une exposition à l'entrée principale de Polytechnique. Commencée hier, cette exposition durera jusqu'à vendredi, le 17 avril, et tous sont invités à venir admirer peintures, sculptures et gravures. Les artistes qui exposent seront souvent présents et ils seront enchantés de répondre à vos questions. L'école sera ouverte tous les jours de 8 heures à 5 heures.

Claude LEMAN

# Elections à la Faculté des Sciences

Avis est par les présentes donné qu'il sera procédé, le jeudi 9 avril 1964, entre 11 h. a.m. et 2 h. p.m., en la chambre 609 du Centre Social, entre les mains du président de la Commission Electorale ou de son procuré, à la mise en nomination aux postes de directeur des comités suivants, savoir:

- Le comité d'Education
- Le comité des Affaires Agéumiques (3e représentant)
- Le comité de Publicité
- Le comité des Activités Sociales et Artistiques
- Le comité des Sports
- Le comité des Finances
- Le comité du journal l'Explorateur
- Le comité d'Etude.

Il sera de plus procédé à la mise en nomination au poste suivant:

Président d'assemblée.

Il sera procédé à l'élection de ces différents postes le 9 avril 1964, lors de l'assemblée régulière du Comité de Régie de l'AEFSUM.

Robert SAVOIE, président

# Aviez-vous songé à la publicité?

Pourquoi pas? C'est un secteur dynamique qui vous réserve peut-être un avenir intéressant. Nous vous offrons une place au sein du service de la production d'annonces, destinées à la télévision. Il s'agit d'une réclame portant sur une foule de produits de grande consommation: savons, aliments et spécialités cosmétiques. Dans ces domaines, peu d'entreprises nous dépassent en importance.

D'accord, vous pouvez difficilement nous offrir l'expérience classique de ceux qui travaillent présentement dans une agence de publicité, un atelier d'enregistrement ou de tournage, un poste de radio ou de télévision. Mais certaines de vos activités actuelles peuvent parfois compenser: art, théâtre et journalisme étudiants, par exemple?

Du reste, nous vous donnerons ici, chemin faisant, une formation publicitaire assez surprenante. Il suffit que vous en possédiez le goût et les aptitudes naturelles, plus une solide instruction allant de préférence jusqu'à l'universitaire.

Une fois initié au milieu et à la technique, on vous confiera des responsabilités croissantes en production télévisuelle. Ce n'est pas vous qui fabriquerez les annonces. Mais vous participerez étroitement à l'administration, la surveillance et la vérification de tout ce qui entre dans leur fabrication. Votre travail contribuera largement à l'amélioration constante de cette production.

Cet emploi exige que l'on habite Toronto, que l'on accepte de voyager assez souvent et que l'on parle un anglais convenable. Quant aux appointements que vous toucherez, nous en déciderons ensemble après discussion. Ils dépendront de vos titres à l'emploi.

Si la publicité télévisuelle vous intéresse, communiquez avec votre Service de Placement pour de plus amples renseignements.

# PROCTER & GAMBLE

# Enquête scientifique "métaphysique du camping"

Le problème du camping dans la vie moderne nous confronte avec le néant. Seule une étude impartiale (!) peut nous permettre de résoudre cette impasse. Procédons selon la méthode scientifique dichotomique à l'aide d'un échantillon rigoureusement choisi (ma sainte famille).

"Le camping est le sport des jeunes. Un beau soir, on se repose au coin du feu, puis on va se coucher sous la tente. Le soleil est très chaud, on se baigne un peu pour éviter les brûlures. Les matins de pluie, on joue aux cartes et aux dominos et bien entendu on lit Bob Morane; Zanzita est très passionnant. La Cité des Sables a la première place. Au commencement, on monte la tente." (2)

Notre deuxième cas nous fait craindre une tautologie d'essence. "Une journée de camping commence très tôt, on ne peut d'ailleurs faire autrement, les bruits de la nature nous sortent du sac de couchage et nous forcent à lever le battant de la tente pour mettre le nez dehors. Les oiseaux s'enquellent amicalement, souvent la cigale s'égosille à nous annoncer la chaleur.

L'air pur de la campagne nous donne une énergie et un enthousiasme juvéniles qu'on ne se connaissait pas. Le café préparé sur le feu de camp a certainement un goût spécial. Qu'il est bon de se promener pieds nus dans l'herbe fraîche de rosée; on se sent une âme de découvreur.

Le camping n'est pas pour les délicats; c'est de vivre près de la nature avec le minimum de confort. La "tenue de maison" est vite faite, ranger les flacons vides, refermer les sacs de couchage et aérer la tente. On a alors accompli ses devoirs "d'homme civilisé" et on peut vivre comme des primitifs, se baigner, courir et crier mais il est toutefois à conseiller de ne pas commencer à vider des flacons de si bonne heure." (3) "Un point de vue radical, maladif".

"Le camping égale crasse, en ce sens que l'eau manque, sinon l'eau, les facilités; mais au grand air les mauvaises odeurs s'enfuient. Alors, vive le camping!" (4)

Et la pureté angélique.

"Anything which brings me close to nature brings me close to God — Thus Vive Camping!" (5)

Et le poète :

"Le camping est très bon pour la santé car c'est la vie en plein air. Rien de plus repo-

sant que de passer des journées en plein air, que de cuisiner en plein air, de coucher sous la tente. Rien de plus amusant que de marcher dans des nids de fourmies, se mettre le nez sur un nid de guêpes, de rester sous la tente toute la journée à cause de la pluie, de tomber à l'eau tout habillé, de se perdre en forêt". (6)

Un tel schéma d'analyse nous permet d'avoir pour conclusion: "Le camping c'est le fun!" (7)

André GRAVEL,  
Vice-président  
du Camping Club,  
Section Universitaire.

P.S. Tous sont invités: Messieurs, Mesdemoiselles et Curés.

(1) Critique du programme du parti ouvrier allemand. Gloses marginales I, p. 1413, éd. Pléiade I.

- (2) Bernard (Louveteau)
- (3) Louise (Secrétaire)
- (4) Monique (Infirmière)
- (5) Erin (Economiste)
- (6) Jacques (Ecolier)
- (7) Philippe (Bébé)

NOTE: Invitation à tous: CONFERENCE ET FILMS par M. Jean-Paul Denis, président national du Camping Club du Canada.

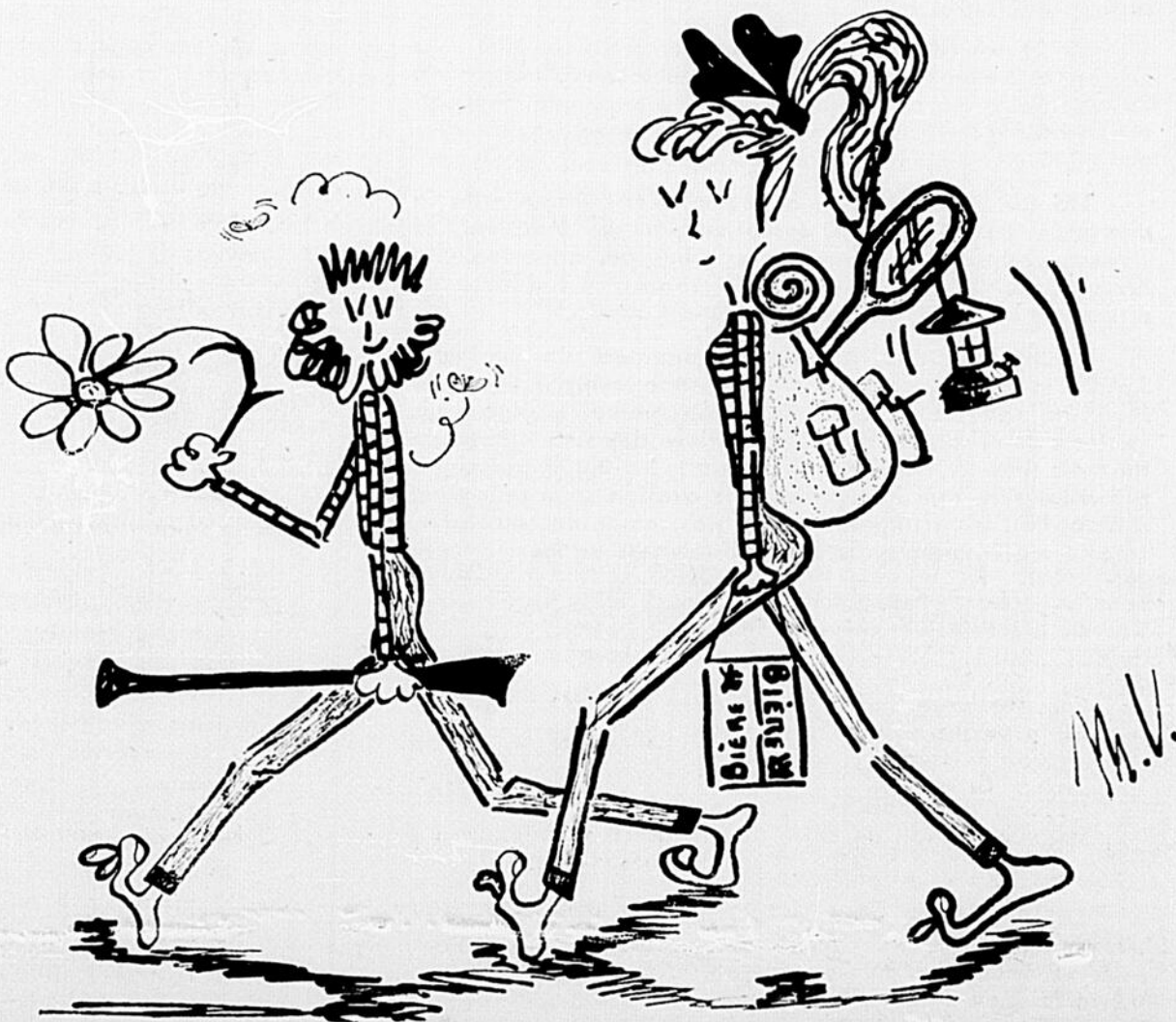
DATE: Mercredi le 8 avril 1964.

HEURE: 7:30 p.m.

LIEU: Centre Social, ch. 310, Salon des Messieurs. Monsieur J.-P. Denis nous présentera son livre "Camping pour tous" paru récemment aux Editions du Jour. ENTREE LIBRE.

RENSEIGNEMENTS: Pierre LEROUX, 738-8229.

VIVE !! L'ÉMANCIPATION DE LA FEMME...



# Camping pour tous

Le Camping Club du Canada, Section Universitaire s'achemine vers sa deuxième année d'existence, année qui se promet des plus fructueuses et des plus actives. En effet, si l'on considère tout le progrès opéré au sein de cette nouvelle organisation depuis ses débuts quelque peu cahoteux, il n'est plus possible de douter de l'intérêt de chacun des membres. Le succès d'une entreprise dépend de la qualité et de quantité des membres. C'est pourquoi nous lançons une invitation à tous les adeptes de vie saine et enrichissante de venir communiquer avec nous cet élan de jeunesse, ce trop plein d'exubérance.

Le Camping Club dont la valeur n'est plus à démontrer offre de nombreux avantages à tous ses membres tant au point de vue monétaire, physique que moral. En effet, tous peuvent bénéficier d'escomptes intéressants dans les magasins de sport de la métropole en plus de recevoir périodiquement la revue "Le Wigwam" et annuellement "Le Guide du Campeur" propres à leur fournir tous les renseignements sur les terrains de camping et les moyens de locomotion. De plus, il est à considérer que le camping demeure le sport le plus économique, celui-là même qui permet les bains de soleil sur le sable chaud, les ébats, les courses folles dans les forêts encore vierges sans oublier les

longues promenades, les lacs cristallins de nos Laurentides, les sentiers embaumant le parfum des mûres et des fraises sauvages...

La Section Universitaire pour sa part veut favoriser l'essor du camping dans le milieu étudiant. La vie au grand air facilite les rencontres entre étudiants et étudiantes de l'Université, ébauche de nouvelles amitiés, redonne à tous ce goût de délivrance et de sincérité que trop souvent nous perdons dans cette grande ville empoussiérée... De plus, cette année le Camping Club se réunira toutes les fins de semaine à un endroit désigné à l'avance permettant ainsi de choisir ses lieux de prédilection.

La Section Universitaire organise aussi pendant l'année académique des rencontres, des projections de films sur tout ce qui a trait au camping; canotage, alpinisme et aussi chasse et pêche.

Tout cela et plus encore vous est offert par le Camping Club pour la modique somme de trois dollars au lieu de cinq, réduction appréciable accordée à tous les étudiants désireux de s'abonner pour la prochaine saison.

Donc, vous tous, fervents naturalistes, bienvenue dans la Section Universitaire du C.C.C.

Madeleine LOUBERT

## ASSURANCES GÉNÉRALES

AUTO - INCENDIE - VIE - etc.

## ADRIEN ANGERS et FILS Inc.

4009, rue HOCHÉLAGA  
Montréal

CL. 5-7795

## Prenez des notes plus vite Obtenez une meilleure position cet été APPRENEZ LA STENOGRAPHIE "SPEEDWRITING"

internationalement connue,  
se servant seulement des lettres de l'alphabet  
En quelques semaines, vous pourrez maîtriser cette méthode qui vous permettra de prendre des notes plus vite, sans avoir à les transcrire. Cette méthode vous permettra également de vous placer sur la liste des préférés pour les emplois à temps partiel ou d'été.

SPEEDWRITING n'utilise aucun signe, aucun symbole, seulement l'alphabet.

Inscrivez-vous dès maintenant:

**COLLEGE COMMERCIAL LASALLE**

1181 ouest, STE-CATHERINE (près Drummond)  
Tél.: 842-3823

# Grandeur et misère du chœur des étudiants

## HISTORIQUE

Le Chœur des étudiants de l'Université de Montréal a été FONDE EN 1948 par un étudiant en médecine, Robert Villeneuve, qui l'a dirigé pendant 5 ans.

EN 1953, l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal fait appel à Fernand Gratton, musicien de la métropole, qui vient d'obtenir une bourse du gouvernement de la province de Québec pour poursuivre des études musicales à New-York, avec Léon Barzin.

C'est EN 1958 que le Chœur, sous l'impulsion dynamique de son directeur artistique, prend de l'ampleur et fait preuve de véritable maîtrise professionnelle à Montréal. Augmenté à plus de 100 voix mixtes, il interprète la messe en Do mineur (K. 427) de Mozart, au Plateau, le 9 avril. Il est alors accompagné d'un orchestre d'une cinquantaine de musiciens prêté par la Guilde des musiciens de Montréal.

LE 5 DECEMBRE 1960, le Chœur, porté à 126 voix, chante la Messe Impériale de Haydn. Hugh Ross, directeur de la Schola Cantorum de New-York et des chœurs affiliés aux orchestres de New-York et Boston, et chef des chœurs au Festival musical des Berkshires, à Tanglewood, Massachusetts, assiste au concert à la demande de Charles Munch. A l'issue du concert, il affirme que le chœur des étudiants de l'Université de Montréal est une des meilleures chorales amateur d'Amérique.

EN FEVRIER 1961, Charles Munch entend un enregistrement de la messe de Haydn par le chœur, lors de son passage dans la métropole. Il est si enchanté qu'il invite le groupe à se joindre aux chœurs du Festival des Berkshires et à l'Orchestre symphonique de Boston, à Tanglewood, au cours de l'été.

LE 2 AVRIL 1961, Radio-Canada diffuse sur ses réseaux français et anglais et à la chaîne FM un enregistrement de la messe impériale de Haydn par le chœur.

LE 20 AOÛT, le chœur, premier groupe choral étranger invité à Tanglewood, chante le poème symphonique "Roméo et Juliette" de Berlioz devant plus de 15,000

mélomanes enthousiastes. Dès son arrivée à Tanglewood, le 17 août, le chœur relève un défi et prépare, en 4 heures de répétition, le "Tenderland" d'Aaron Copland. Les deux concerts remportent un éclatant succès.

EN SEPTEMBRE 1961, le chœur entreprend les répétitions du "Requiem allemand" de Brahms, en vue d'un concert au printemps.

EN NOVEMBRE, le chef permanent de l'Orchestre symphonique de Montréal, Zubin Metha, à la suite d'une suggestion de Hugh Ross et d'une audition, invite le chœur à interpréter le "Requiem" de Verdi, au printemps. Les répétitions des deux oeuvres se poursuivent concurremment.

LE 7 MARS 1962, le chœur chante le "Requiem allemand" de Brahms sous la direction de son directeur artistique, Fernand Gratton, devant plus de 3,000 personnes, à l'église Notre-Dame.

LES 3 ET 4 AVRIL, soit moins d'un mois plus tard, le chœur chante le "Requiem" de Verdi, accompagné par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Zubin Metha, devant plus de 5 mille personnes à l'église Notre-Dame.

LE 2 AOÛT 1962, le chœur et un orchestre symphonique, sous la direction de Maurice Le Roux, directeur musical de la Radio-Télévision française, chantent les "Vêpres de la Bienheureuse Vierge" de Monteverdi, à l'ouverture du Festival de Montréal.

LE 26 AOÛT, pour la deuxième année consécutive, et à l'invitation personnelle de Charles Munch, le chœur se joint aux chœurs du Festival musical des Berkshires à Tanglewood, Massachusetts, et à l'Orchestre symphonique de Boston. C'est le concert d'adieu de Charles Munch comme chef permanent de cet orchestre. La Neuvième Symphonie de Beethoven est au programme. Plus de 15,000 personnes y assistent. Le concert est enregistré sur bande magnétoscopique et télévisé à travers les Etats-Unis. Les critiques ne tarissent pas d'éloges.

LE 18 NOVEMBRE, le chœur participe au concert de clôture de musique sacrée donné à l'occasion des fêtes du centenaire de la paroisse St-Joseph de Montréal. Le gouverneur-général et Madame Vanier assistent au concert.

LE 21 JANVIER 1963, le chœur, porté à 175 voix mixtes, et accompagné par un orchestre symphonique de 75 musiciens, interprète la Neuvième symphonie de Beethoven au Forum, sous la direction de Fernand Gratton. Plus de 3,000 personnes assistent au concert.

LES 26 ET 27 MARS, à l'église Notre-Dame et à la demande de l'Orchestre symphonique de Montréal, le chœur interprète de nouveau le "Requiem allemand" de Brahms. Zubin Metha dirige. Le concert est diffusé en direct par le réseau français de Radio-Canada.

LE 28 OCTOBRE, le chœur, augmenté de celui des J.M.C. et accompagné par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Zubin Metha, inaugure les concerts de musique chorale à la Place des Arts inaugurée un mois plus tôt. A l'issue du concert, les 3,000 personnes présentes font aux interprètes une ovation sans précédent à Montréal. Les critiques ne sont pas moins enthousiastes, comme en témoignent les extraits suivants de leurs textes :

"... what was probably the most thrilling version of the Requiem this city has ever heard."

("THE STAR")

"... we have had it before more than once, but all previous efforts now seem like rehearsals."

("THE GAZETTE")

"... la présentation... restera comme la meilleure exécution de cette oeuvre dans nos murs."

("LE DEVOIR")

LE 18 FEVRIER 1964, à la Place des Arts, le Chœur, accompagné par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Zubin Metha, a chanté pour la première fois, en concert, à Montréal, le Carmina Burana de Carl Orff, devant 3,000 personnes. De nouveau, les critiques ont été très élogieuses.

## WALTER GORDON PENSE AUX ÉTUDIANTS

OTTAWA — L'exposé budgétaire de M. Walter Gordon renferme deux propositions formulées par l'Union canadienne des étudiants.

Dans le récent mémoire qu'elle a présenté à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, l'UCE a proposé, en partie, que les étudiants à temps partiel puissent déduire leurs frais de scolarité de leur revenu imposable, et que toute personne, autre que les parents, qui soutient un étudiant puisse l'inscrire comme personne à charge, aux fins de l'impôt.

Plus précisément, les concessions que le ministre des Finances consent aux étudiants sont les suivantes :

1. — A compter du 1er janvier 1964, déduction du revenu imposable des frais de scolarité acquittés par les étudiants à temps partiel lorsqu'ils dépassent \$25 par année. (Jusqu'ici, seuls les étudiants réguliers pouvaient déduire leurs frais de scolarité de leur revenu imposable. C'est à un autre changement fiscal que l'UCE (antérieurement la FNE-UC) a obtenu après des démarches de plusieurs années.

2. — A compter du 1er janvier 1964, déduction maximum de \$550 du revenu imposable pour un frère ou une soeur entièrement à charge, de 21 ans ou plus, si c'est un étudiant régulier, déduction que seul un parent pouvait réclamer jusqu'ici.

Le président de l'UCE, M. David E. Jenkins, a déclaré que l'exposé budgétaire "révèle que le présent gouvernement fédéral pense aux étudiants". M. Jenkins estime que les concessions budgétaires sont "minces", mais il espère qu'elles seront le point de départ de programmes comme celui des 10,000 bourses d'étude que l'UCE a été la première à proposer.

Le président Jenkins dit que "à l'heure actuelle, les étudiants des universités et institutions techniques du Canada ont avant tout besoin de bourses d'entretien attribuées selon le mérite et les besoins financiers".

Avant la débâcle,  
avant le salon du printemps,  
LE SALON DE MARS  
groupe vingt artistes;  
— pas des momies,  
pas des artistes de  
"musée"

des artistes vivants, dynamiques, des artistes jeunes :  
peintres  
sculpteurs  
graveurs  
photographes  
du 24 mars au 5 mai,  
au Bar des Arts  
286 ouest, rue Ste-Catherine  
Tél. 861-4622  
R. C.

## Paesano vous invite...

Venez savourer nos délicieux plats  
typiquement italiens

Vous trouverez une atmosphère qui vous rappellera  
les charmes et les parfums subtils de l'Italie.

Ce petit coin de paradis vous aidera à oublier la  
solitude des études.

PAESANO PIZZERIA

731-8221

5192, Côte-des-Neiges

près chemin de la Reine-Marie

## DÉBAT-MIDI

Mardi, 7 avril 1964

au Grand Salon du  
Centre Social

Invité: CLAUDE BRUCHESI

12:30 p.m.

# Nos dirigeants et le peuple doivent penser à restructurer le Québec

La situation actuelle du Canada, sa condition économique, politique et sociale, exige que l'on repense le Canada. Il en est de même pour la conditions économique, politique et sociale du Québec qui exige que l'on repense le Québec, que les gouvernants et le peuple du Québec prennent conscience de la situation québécoise telle qu'est aujourd'hui, qu'ils se rendent compte que le Québec n'est pas "une province comme les autres", qu'elle accuse un retard sur le reste du Canada, sur les autres nations, les autres Etats de même civilisation.

Nos dirigeants et le peuple doivent penser à restructurer le Québec sur le plan économique, politique et social. Tous doivent alors prendre conscience de leur condition réelle du Québec et agir positivement. C'est l'étape préliminaire à franchir.

Avant 1960, des hommes politiques québécois avaient pris conscience de la condition réelle du Québec. Ils se devaient d'agir. Ils voulaient agir. Ils ont demandé l'appui du peuple qui lui n'était pas conscient de sa condition et qui, pour une bonne part, ne l'est pas encore. Le peuple, bien qu'inconscient, a répondu positivement aux slogans "Il faut que ça change" et "Maître chez nous".

Dans leur tentative pour donner au Québec une structure capable de replacer notre Etat national dans une condition avantageuse, nos hommes politiques québécois se sont trouvés face à un problème complexe, à un problème doublé. La situation canadienne et la condition du Québec leur sont apparues comme intimement liées.

## ON SE PASSE LE MOT

Nos hommes politiques du Québec ont alors passé le mot à leurs confrères d'Ottawa, qui, eux, sur l'autre rive de l'Outaouais, semblaient ignorer ce qui se passait au Québec et peut-être aussi ce qui se passait réellement au Canada. Alors, ces messieurs d'Ottawa, quelques-uns d'entre eux, du moins, se sont interrogés. Ils ont pris conscience du véritable problème. Ils ont cherché la solution ou les solutions.

Devant l'évidence de la situation, du problème, trois alternatives s'offraient à nos hommes politiques canadiens ou québécois, au peuple du Québec, au peuple canadien. Ces alternatives s'offrent encore, car elles sont encore discutées. Cette question doit être vidée, car elle est à la base de

problèmes communs, économiques, politiques et sociaux, ceux du Canada et ceux du Québec. Doit-on accepter le statu quo constitutionnel, amender l'AANB ou renégocier sur une base bi-nationale un nouveau pacte confédératif? Voilà la question de base.

## CONDITIONS PARTICULIERES : BESOINS PARTICULIERS

Cependant, là n'est pas le centre du problème. Ce problème est dû à des conditions économiques particulières au Québec et au Canada fédéral. Le Canada entier a des besoins propres et généraux. Le Québec a des besoins particuliers, propres, qui sont différents des besoins du Canada entier ou des autres provinces du Canada.

Le Gouvernement central devait répondre à des besoins propres et particuliers à un Etat fédéral, à une Confédération de provinces. Il imposa donc un impôt sur le revenu et des taxes pour s'assurer les finances nécessaires.

Pour satisfaire aux besoins généraux, à des besoins communs à tous les provinces, le gouvernement central a pris l'initiative d'instaurer des "plans conjoints" auxquels participaient toutes les provinces. Chaque province assurait ainsi des services à son peuple, des services que son pouvoir économique ne lui permettait pas de fournir.

Cependant, toutes les provinces ne participaient pas de la même façon, dans la même mesure à ces plans conjoints. Certaines provinces payaient plus qu'elles ne recevaient en retour. C'était le cas du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Et c'est encore le cas. Par contre, Terre-Neuve et les Maritimes tiraient avantages de ces "plans conjoints".

## PLANS CONJOINTS ! INADAPTES !

Cependant, on s'est rendu compte à Ottawa et au Québec particulièrement, que les 150 plans conjoints institués par le gouvernement central ne répondaient plus aux besoins actuels des provinces et particulièrement du Québec. Certains hommes politiques se sont rapidement rendus à l'évidence, ils ont prononcé des réformes, un nouveau mode d'entraide interprovincial. D'autres hésitent encore à emboîter. Ils croient toujours que c'est le devoir d'Ottawa, du gouvernement central, d'assumer la réalisation d'un Canada. Leurs confrères, plus réalistes, croient

qu'un Canada fort économiquement et politiquement doit se construire sur des provinces fortes, puissantes.

## FEDERALISME COOPERATIF DE LAMONTAGNE

Maurice Lamontagne a élaboré le premier une théorie du "Fédéralisme coopératif". Il en a même fait un livre! Cependant, ses disciples furent peu nombreux au début. On hésitait à emboîter le pas. La théorie semblait peu réalisable, mais surtout mal définie.

Cependant, après maintes considérations, Lester B. Pearson s'est rattaché à cette théorie. Le Premier Ministre libéral a reconnu que le Québec était une province différente des autres et que le Canada est formé par deux nations distinctes. Un pas important était ainsi fait dans le bon sens.

Cette prise de conscience de Lester B. Pearson n'apporte pas de solutions aux problèmes économiques du Canada et du Québec. Et, c'est le député de Drummond-Arthabaska, Jean-Luc Pépin, qui, depuis quelques semaines, prend la relève de l'inventeur du "Fédéralisme coopératif"... et du "crypto-séparatisme".

## PEPIN PREND LA RELEVÉ

Ce député "nouvelle vague", l'un de ceux qui osent mériter l'indemnité qui lui est versée, a tenté de définir positivement et pratiquement le "fédéralisme coopératif". Il a ainsi fait la manchette des grands quotidiens. Il a tenté de définir positivement un fédéralisme coopératif adapté aux conditions actuelles du Canada et du Québec.

Le député Pépin émet à la base un principe: La Constitution! Pas question de l'amender ou de l'abolir. Tout simplement l'ignorer! La laisser aux anglais! Ce qui compte, ce sont les besoins de l'heure, les besoins des provinces, qui, à l'heure présente, sont les mieux placées pour connaître et solutionner leurs propres problèmes.

Le député de Drummond-Arthabaska précise que la solution qu'il préconise ne vaut que pour la période actuelle que nous traversons. Les conditions seront peut-être totalement différentes que celles d'aujourd'hui. Le secrétaire parlementaire du Ministre du Commerce ne croit pas à un plan à long terme. Il lui paraît donc tout à fait inutile et illogique de redéfinir les articles 91 et 92 de l'AANB et de tenter de trancher au couteau les domaines de juridiction provinciale et les domaines de juridiction fédérale.

En effet, le député-politique Jean-Luc Pépin reconnaît et prône l'urgence des "priorités provinciales" vis-à-vis les "priorités fédérales". Le fédéralisme coopératif doit être conçu en fonction des besoins primordiaux des provinces.

## A MORT LES "PLANS CONJOINTS" !

Cette nouvelle conception du fédéralisme suppose l'abandon des "plans conjoints", dus au bon paternalisme de nos gouvernants d'Ottawa, et la mise sur pied d'une coopérative interprovinciale où chaque province pourra trouver une solution à ses problèmes particuliers, mais communs à d'autres provinces, à un coût moindre que si elle cherchait à résoudre seule et par elle-même ses problèmes. Il ne serait plus question alors qu'une province plus avoisinée paie pour les provinces moins favorisées, alors qu'elle pourrait assurer elle-même les services offerts par la coopérative fédérale et surtout à un coût moindre.

Un tel projet suppose que chaque participant détienne l'autorité complète sur les leviers économiques qui activent son économie interne. Ottawa devra donc redistribuer les pouvoirs économiques, l'assiette fiscale, les pouvoirs de taxation aux provinces. L'initiative doit venir des provinces. Et, les nouveaux plans coopératifs à l'avantage des provinces et non pas à leur désavantage.

## LA REALITE : DEUX NATIONS

Monieur Jean-Luc Pépin ne reconnaît pas cependant l'urgence et la nécessité de renégocier le pacte confédératif actuel sur une base bi-nationale. Or, il nous semble que le fédéralisme coopératif conduira inévitablement à un nouveau pacte bi-national.

Nos hommes politiques reconnaissent qu'il est plus naturel aux Canadiens anglais, de par leur nature, d'accepter un seul gouvernement central. La majorité de nos compatriotes de langue anglaise ne reconnaissent pas l'utilité et la nécessité de gouvernements provinciaux auxquels on a surajouté une super-structure fédérale. Un seul gouvernement leurs suffirait.

Or, l'abandon des "plans conjoints" placera les provinces "pauvres" dans une situation précaire. Elles réclameront l'aide de leurs consocors plus favorisées. Nous assisterons alors à la centralisation des efforts de nos compatriotes de langue anglaise. Et, peut-être, à la création d'un seul Etat canadien anglais.

Et, il sera alors nécessaire de renégocier un nouveau pacte confédératif entre les deux nations qui ont originellement fondé le Canada.

Si, un jour, la théorie du fédéralisme coopératif mise de l'avant par le député Jean-Luc Pépin est appliquée. Nous osons espérer que nos gouvernants québécois seront assez lucides pour ne pas s'engager à la légère et rechercher avant tout à tirer avantages d'une telle coopérative économique et surtout ne pas accepter de payer la note! Le Québec s'est toujours retrouvé dans une telle situation après avoir accepté de négocier des compromis, des "plans conjoints"!

Jean MELANÇON

Dactylographie,  
copie de thèse,  
331-4840

## La Maisonnée

SPECIALISTE DE LA CUISINE CANADIENNE

vous invite à venir déguster ses plats appréciés  
par un grand nombre de vos confrères

5375, GATINEAU

## Société de Services Professionnels

— Intégralité  
— Spécialité  
— Elasticité  
— Continuité  
— Qualité

INC.

2950, MASSON | Suite 201 | 729-2841-2-3  
203 | 729-3922  
205

## RENCONTRES D'ÉCRIVAINS

(M. B.) — M. Gérard BESSETTE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Queen, rencontrera les étudiants aujourd'hui.

L'un des meilleurs auteurs d'expression française du Québec, M. Bessette a publié, entre autres, "Poèmes Temporels" (à Monaco), "Le Libraire" (chez Julliard à Paris), "Les Pédagogues" (au C.L.F. à Montréal), etc. On se souvient que l'un de ces volumes, "LE LIBRAIRE", avait créé certains remous lors de sa parution. Il est l'un des livres les plus cruels — et par là même l'un des plus vrais — qui ait été écrit par un Québécois.

M. Bessette prendra la parole en la salle S-200 du bâtiment central de l'Université de Montréal, à 11 h. 30 a.m. aujourd'hui.

## ÉCRIVEZ A LOUISE

Les textes des conférences prononcées dans le cadre de la "SEMAINE DES SCIENCES" seront disponibles bientôt.

- texte de Monsieur Larkin KERWIN
- texte de Monsieur Jacques TRICAND
- texte du Docteur Joseph STERNBERG
- texte de Monsieur Louis-Paul DUGAL
- texte de Monsieur Pierre DANSEREAU

Tous ceux qui désirent ces textes sont priés d'en faire la demande, moyennant \$0.25, à :

Louise BERGERON,  
6375, 24e avenue,  
Rosemont, Montréal.

## REMERCIEMENTS . . .

Les organisateurs de la "Semaine des Sciences" remercient sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré à cette manifestation. Nous les prions de considérer ces remerciements comme étant adressés personnellement.

## L'Église Redécouvre l'Église

— A. Liégé

Le temps du Concile a été salué par tous comme un temps fort de la vie de l'Église où, sous la motion de l'Esprit, cette communauté-institution se redécouvre et se redéfinit à ses yeux et aux yeux des observateurs qui la regardent.

C'est à partager les résultats de cette recherche de foi que vous invite le Père André Liégé, o.p. : il prononcera, ce soir, une conférence suivie d'échanges sur le thème : "L'Église redécouvre l'Église".

Cette conférence s'insère dans le cadre d'une trilogie qui a pour titre "Actualité de l'Église et Concile"; elle est présentée par l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses en collaboration avec l'Extension de l'Enseignement. Elle aura lieu à l'auditorium de l'Université de Montréal à 8 h. 15. L'entrée est libre.

### BUREAUX A LOUER

pour professionnels finissants  
Installation pouvant être utilisée  
pour chaise de dentiste  
Endroit idéal coin boul. St-Joseph  
et Garnier  
Prix raisonnables  
Occupation immédiate  
Tél. : 525-4896

# En marge de la semaine des bibliothèques

Du 4 au 11 avril, est soulignée à travers le Canada la Semaine des Bibliothèques. Le thème de cette année : Lecture, clé du succès, des horizons nouveaux et de la compréhension mutuelle.

Il n'est pas nécessaire, dans un journal universitaire, de discuter longuement pour prouver la nécessité de la lecture. L'acquisition du moindre bagage intellectuel l'exige; c'est incontestable. Le danger serait de croire ce besoin réservé à une partie de la société, les classes étudiantes et professionnelles; pourtant l'ouvrier, comme le professionnel, a besoin de la lecture pour s'améliorer professionnellement, chacun dans son domaine.

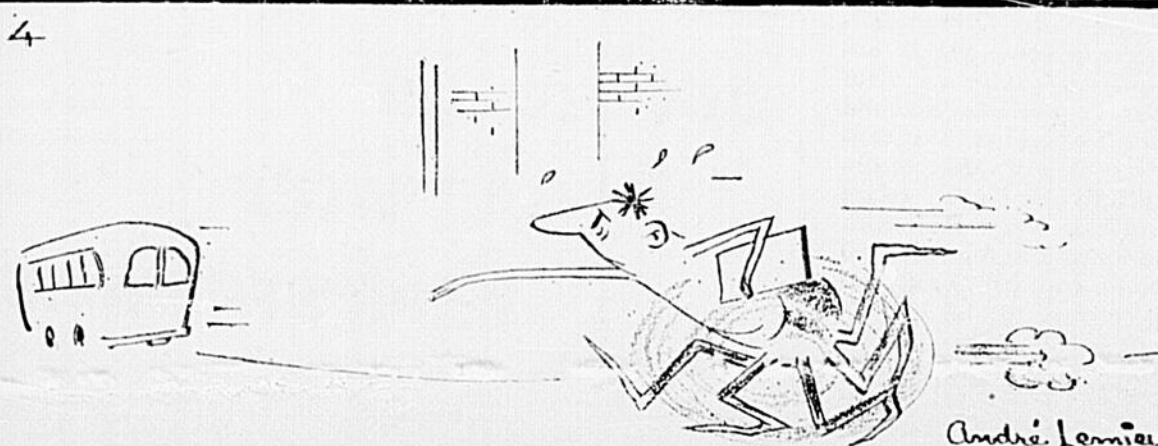
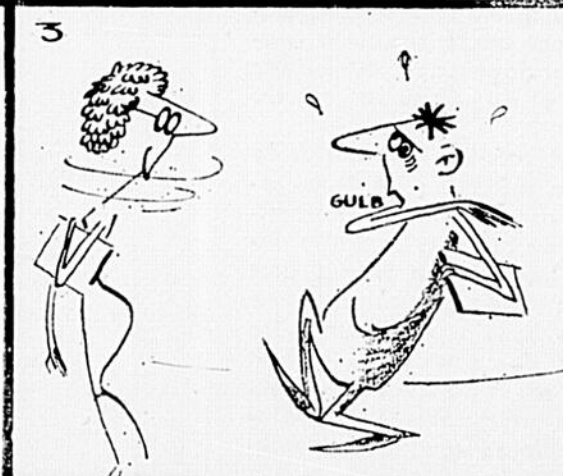
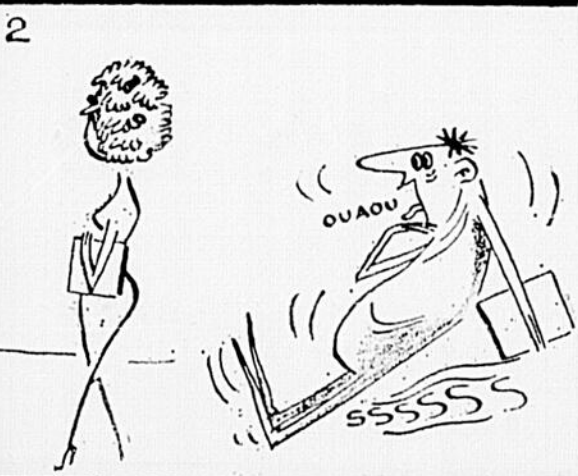
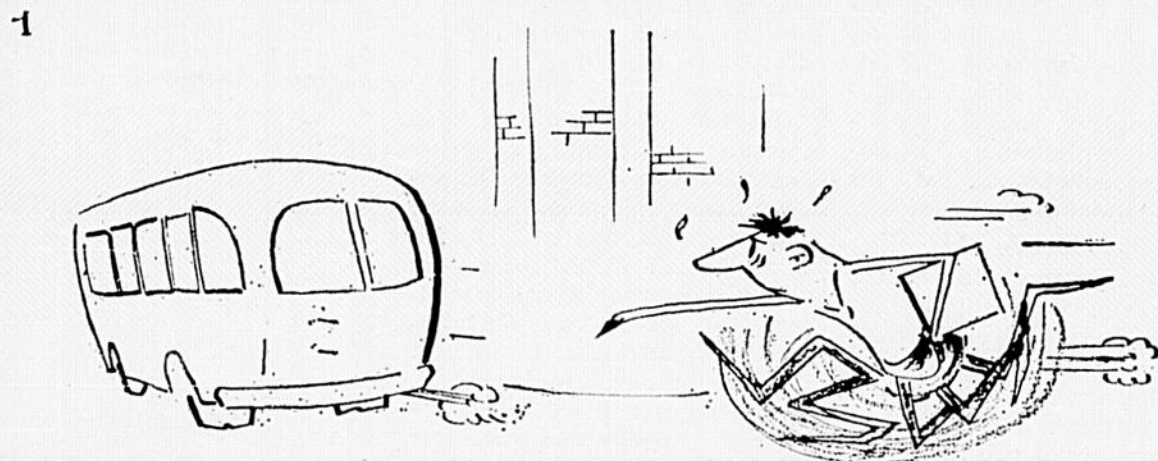
L'axiome "Qui s'instruit, s'enrichit", si populaire au Québec, implique l'usage de la lecture comme moyen d'amélioration. Cependant, il ne signifie pas seulement fréquentation scolaire, mais aussi amélioration personnelle et professionnelle par un moyen personnel, lui aussi, la lecture. Le droit à la promotion sociale pour l'individu autant que pour les groupes est un droit fondamental; il peut s'obtenir par le contact avec le livre. Les bibliothèques ont comme raison d'être de rendre le livre accessible à tous, et d'une accessibilité facile et gratuite. Les bibliothèques n'existent pas ou ne doivent pas exister pour le livre, mais pour le lecteur.

Cette semaine doit placer devant nous un point d'interrogation sur la situation des bibliothèques universitaires, col-

légal, publiques, de toutes sortes dans notre milieu. Il faut se demander si la pénurie de bibliothèques bien constituées et bien administrées est une des causes principales de notre retard dans les domaines éducatifs, économiques, culturels, scientifiques et sociaux. En tous cas, nous assistons à un réveil dans le domaine des bibliothèques chez nous : le ministère des Affaires Culturelles a créé et subventionne largement un Service provincial des Bibliothèques publiques pour pallier à la carence de bibliothèques publiques dans la province, les collèges adaptent ou construisent des bibliothèques pour être en mesure d'adopter une pédagogie qui accorde une grande importance au travail personnel, les universités favorisent la création de bibliothèques de secteur plus spécialisées et permettant davantage la recherche. C'est un début. Il s'agit d'y pousser plus avant avec un plan déterminé et adapté aux temps et moyens actuels.

Mais pour utiliser les bibliothèques, il faut avoir pris auparavant contact avec le livre. Le Salon du Livre coïncide heureusement avec la Semaine des Bibliothèques canadiennes. Le succès toujours grandissant de cette exposition de livres est sûrement un indice révélateur de la découverte du livre et de la possibilité de l'éclosion et du développement d'un système adéquat de bibliothèques dans l'État du Québec.

Marcel LAJEUNESSE



## LE QUARTIER LATIN

journal bihebdomadaire

des Étudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M.  
Membre de la Presse Étudiante Nationale

Directeur .....	Michel Beaulieu
Assistant-directeur .....	Michel Panzini
Rédacteur en chef .....	Denise Bombardier
Secrétaire de la rédaction .....	Louise Daoust
Directeur de l'information .....	Roger Soublière
Balayeur .....	Robert Mackay
Aviser moral .....	Serge Ménard

Publicité : Georges Lefebvre — 737-6561

Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — 738-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé à 8430, rue Casgrain,  
Montréal

MICHEL PROVOST,  
imprimeur

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.